

le p'tit écho



Meilleurs Vœux 2021

Mairie
d'Hémonstoir



22 Rue du Général de Gaulle
02 96 25 02 80
mairie.hemonstoir@orange.fr
www.hemonstoir.fr

Hémonstoir

INFORMATIONS MUNICIPALES

Chère Hémonstoriennne,

Cher Hémonstorien,



Nous allons clore dans quelques jours l'année 2020 qui restera dans les mémoires comme une année douloureuse eu égard aux nombreuses restrictions qui nous ont été imposées.

La situation est loin d'être sous contrôle et la période des fêtes de fin d'année, synonyme de retrouvailles avec vos proches, risque d'être propice à la propagation du virus qui nous importune depuis le printemps dernier. Je vous invite donc à la plus grande vigilance.

J'ai une pensée toute particulière pour les personnes isolées qui au cours de cette période ont été privées de lien social et ont certainement vécu ce moment douloureusement.

C'est la raison pour laquelle, avec les membres du CCAS nous avons tenu à maintenir le traditionnel repas du mois d'octobre sous une forme qui permettait à chacun de profiter de ce réconfort à domicile. De la même manière, pour marquer cette fin d'année comme il se doit, les colis ont été maintenus.

La suppression de bon nombre d'animations, traditionnellement organisées par les associations de la commune, aura malheureusement rythmé l'été 2020, j'invite malgré tout les bénévoles associatifs à rester mobilisés pour l'avenir qui espérons-le sera plus clément.

Pour ce qui concerne la traditionnelle cérémonie des vœux, chère à bon nombre d'entre vous, il semble inconcevable de l'organiser en ce début d'année 2021 au vu du brassage de population que cela représente sans que nous ayons la capacité d'assurer la sécurité de chacun. C'est pourquoi je réfléchis d'ors et déjà à la forme qui me permettra de m'adresser à l'ensemble d'entre vous comme je le fais tous les ans, certes de manière différente pour 2021.

Ce sera l'occasion de vous présenter les réalisations de l'année 2020 et les projets qui seront portés par l'ensemble du conseil municipal pour 2021.

Permettez moi de vous souhaiter de joyeuses fêtes de fin d'année, profitez bien de ces moments de communion avec vos proches.

Au nom du Conseil Municipal, Bonnes Fêtes à toutes et tous.

Benoît LARVOR

Maire d'Hémonstoir

Vice-Président de Loudéac Communauté

INFORMATIONS MUNICIPALES

La mise en place du Répertoire Electoral Unique (REU) a permis l'ouverture d'une télé-procédure permettant à chaque électeur d'interroger sa situation électorale (SIE). Ainsi, chaque électeur peut désormais accéder à ce service via le lien <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE> afin de se renseigner sur sa commune d'inscription et sur le bureau dans lequel il est inscrit pour voter.

Si l'électeur n'est pas retrouvé par cette application, il est invité à contacter sa commune d'inscription ou à déposer une demande d'inscription sur les listes électorales. Pour cela, un formulaire papier est disponible en mairie (cerfa 12669*2).

Répertoire Electoral Unique



L'inscription est également possible par internet via le lien : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>

PARCOURS DE CITOYENNETÉ

3 étapes obligatoires

1

L'enseignement de défense
(classes de 3^e et 1^{re})

2

Le recensement à 16 ans en mairie
ou en ligne pour certaines communes
(www.service-public.fr)

3

La Journée Défense et Citoyenneté
(www.majdc.fr)

La JDC est une étape clé, à ne pas manquer !

Ce parcours est obligatoire pour passer :

- ✓ vos examens (BAC, CAP, permis de conduire...);
- ✓ vos concours (fonction publique, grandes écoles...).

Tous les jeunes sont tenus de se faire recenser entre la date à laquelle ils atteignent l'âge de 16 ans et la fin du troisième mois suivant. Le jeune doit se déplacer en mairie muni du livret de famille du ou de ses parent(s), de sa carte d'identité et d'un justificatif de domicile. Il lui sera délivré une attestation de recensement nécessaire pour passer les examens, concours, permis de conduire. Dans le cas où ce document serait perdu, la Mairie n'est pas autorisée à délivrer de duplicata.

J'AI 16 ANS. JE ME SUIS FAIT RECENSER. ET TOI ???



BIENTÔT 16 ANS !
PENSEZ AU RECENSEMENT
C'EST OBLIGATOIRE

INFORMATIONS MUNICIPALES

Les membres du CCAS ont préparé le traditionnel colis qui est remis à chaque habitant de notre commune âgé de plus de 75 ans. Cette année, 39 colis seront distribués.

Ce colis d'une valeur de 25 € est composé de produits locaux, acheté auprès des commerçants locaux.



Notre doyenne
Noëlla EDY



Notre doyen
Henri LE MAUX

Photo du club de foot de la commune, l'ASACH Foot, saison 1987-1988.



Debout (de gauche à droite) : Jean-Pierre BANIEL, Daniel JAGOT, Guy LAMOUR, Pascal LE RAT, Noël MAHOUDO, Eric BLOCHET et Claude GALLAIS

Accroupis (de gauche à droite) : Michel LE MOUËL, Patrick GLAZIOU, Patrick DRION, Dominique LAMOUR, Eric GUILLAUME, Guy LE GOUGE et Bruno MAHOUDO

N'hésitez pas à nous envoyer vos photos souvenirs